

Abstracts/Résumés

The Role of Perception in Differential Substitution

Kathleen Brannen, McGill University

Abstract

This article examines differential substitution of the L2 English voiceless interdental fricative, [θ]. The L1s investigated in this study — European French, Québec French, and Japanese — have been reported to substitute [s], [t], and [ʃ] respectively in production. Two main hypotheses are explored: 1) Transfer is perceptually based; 2) Substitution involves an assessment of non-contrastive in addition to contrastive features. Results of an AXB task show that advanced learners are unable to perceive certain non-contrastive distinctions; however, unlike Japanese listeners, French listeners do perceive Strident and Mellow, features which are non-contrastive in their L1. Results indicate a clear perceptual basis for the Japanese substitute. The difference between Québec and European French is less clear; however, there is a trend which suggests a perceptual basis for the European French substitute. Another finding is that confusion of [f] and [θ] is greater for French than it is for Japanese listeners. It is proposed that the composition of the L1 phonetic inventory influences which features listeners attend to during perception.

Résumé

Cet article examine la substitution différentielle de la fricative interdentale non-voisée, [θ], en anglais langue seconde. Les langues maternelles examinées dans cette étude, le français européen, le français québécois et le japonais, substituent en production [s], [t] et [ʃ] respectivement. Deux hypothèses principales sont explorées: 1) le transfert est basé sur la perception; 2) la substitution implique une évaluation de traits non-contrastifs en plus de traits contrastifs. Les résultats d'un test AXB montrent que les apprenants avancés sont incapables de percevoir certaines distinctions non-contrastives; cependant, contrairement aux auditeurs japonais, les auditeurs français perçoivent les traits strident et moelleux, qui ne sont pas contrastifs dans leur L1. Les résultats indiquent qu'il y a un fondement perceptuel pour le substitut japonais. Les différences entre le français québécois et européen sont moins nettes; cependant, il y a une tendance qui suggère que le

substitut en français européen est basé sur la perception. Un autre résultat est que la confusion de [f] et [θ] est plus grande pour les auditeurs français que pour les auditeurs japonais. La notion que la composition de l'inventaire phonétique de la L1 a une influence sur les traits auxquels les auditeurs portent leur attention au cours de la perception est proposée.

The Selectional Restrictions of French Past Tenses

Marie Labelle, Université du Québec à Montréal

Abstract

This article argues against the idea that the *Imparfait* and the *Passé Simple* in French are aspectually sensitive tense operators. Both morphemes combine with any type of eventuality. It is not the case that a clause in the *Imparfait* denotes a state, or that a clause in the *Passé Simple* denotes an event. It is proposed that the *Passé Simple* is a true past tense, which introduces a past eventuality in the discourse with the condition that it be the maximal eventuality of the appropriate type. The *Imparfait* is analyzed as a dyadic morpheme, which selects an eventuality as internal argument and a past temporal referent of discourse as external argument, where the eventuality provides a condition on the temporal referent.

Résumé

Dans cet article, il est montré que l'imparfait et le passé simple ne sont pas des opérateurs temporels sensibles à l'aspect du procès auquel ils s'attachent. Ces deux morphèmes temporels peuvent s'attacher à tout type de procès. Ce n'est donc pas le cas qu'une proposition à l'imparfait dénote un état et qu'une proposition au passé simple dénote un événement. Il est proposé que le passé simple est un véritable temps passé, dans le sens où il introduit dans le discours un procès (plus spécifiquement, l'extension maximale du procès en question) localisé dans le passé. L'imparfait est analysé comme un morphème dyadique, qui sélectionne un procès comme argument interne et un référent temporel de discours comme argument externe, le procès étant présenté comme procurant une condition, autrement dit, comme faisant une prédication, sur le référent temporel.